

Zeitschrift: Ski : Jahrbuch des Schweizerischen Ski-Verbandes = Annuaire de l'Association Suisse des Clubs de Ski

Herausgeber: Schweizerischer Ski-Verband

Band: 24-25 (1929)

Rubrik: Rapport annuel du Comité Central de l'Association Suisse de Clubs de Ski pour 1928/29

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 10.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rapport annuel

du Comité Central de l'Association Suisse des Clubs de Ski pour 1928/29.

Chers camarades de ski,

En vous présentant le rapport sur son activité durant l'année 1928/29, le Comité central genevois, nommé à l'Assemblée des délégués de Glaris le 7 octobre 1928, veut être aussi bref que possible, car il se rend parfaitement compte que cette première année de ses fonctions a été surtout pour lui une période d'adaptation et de mise au courant des rouages de l'A. S. C. S., qui ne mérite pas un long exposé.

Un hiver d'une durée exceptionnelle et des conditions météorologiques particulièrement favorables ont permis à tous, citadins et montagnards, de profiter des plaisirs du ski pendant de longs mois, dès le commencement de décembre jusqu'à Pâques. C'est ce qui pouvait être le plus agréable à tous nos membres, puisque ce qui prime pour eux, avant tous les travaux administratifs, l'élaboration des règlements et l'activité théorique, c'est la joie de vivre en plein air au grand soleil de l'hiver; et nous en fûmes abondamment gratifiés durant la belle saison 1928/29.

Le nombre de nos membres s'est accru d'une manière réjouissante.

A la date du 19 juillet nous groupons 12,071 membres répartis en 156 clubs et sections, sous réserve du décompte final des cotisations encore en suspens pour quelques clubs.

Les admissions durant l'année 1928/29 comprennent les clubs suivants: Skiclub «Julier» Silvaplana, Skiclub Schwanden, Skiclub Turnverein Wipkingen-Zurich, Skiclub Ober-Iberg, Club «Montana», Zurich, Skiclub «Tambo» Splügen, Skiclub des S. A. C. Engelberg, Gruppe «Zurich», et nous n'avons eu à enregistrer qu'une seule démission de la part de la Skisektion «Weissenstein» S. A. C. Soleure.

Le Comité central s'est réuni en 32 séances durant la période d'octobre à juillet. La besogne qui lui incombe devient toujours plus importante et l'autorisation donnée par l'Assemblée des délégués de Glaris de prévoir pour certains travaux des aides salariés est non seulement pleinement justifiée, mais il sera indispensable, à l'avenir, d'y avoir recours encore davantage.

Il vous intéressera de savoir, pour vous donner une idée de ce que représente l'activité du C. C., qu'il a fallu enregistrer environ 2100 mutations dans les listes de membres, inscrire 1176 noms au rôle des assurés et que votre président a expédié à lui seul 700 lettres et télégrammes, sans compter tous les autres travaux de caisse, préparation de rapports et questionnaires pour les commissions, études pour statuts, etc.

Dès notre entrée en fonctions, nous nous sommes mis en rapport avec nos différentes commissions, en nous inspirant des idées et directives qui nous ont paru ressortir des échanges de vues et discussions de l'Assemblée des délégués de Glaris.

A la Commission technique, nous avons signalé différentes questions qui ont été examinées, soit par correspondance, soit à l'occasion des séances des commissions qui ont eu lieu à Arosa lors des Courses nationales au début de mars. Il fut également décidé de procéder à une refonte complète du Règlement de courses, pour que ses prescriptions soient en harmonie avec les clauses que nous impose le règlement international de la F. I. S. Les intéressantes suggestions présentées par le «Schweizerischer Akademischer Skiklub» concernant les courses de descente, qui ont aussi toute l'attention de nos camarades anglais, en vue de les mettre au rang des différentes disciplines de courses pratiquées en Suisse, ont été transmises pour étude à la Commission technique qui aura donc, après une nouvelle réunion, qui sera tenue avant l'Assemblée des délégués de Bâle, à présenter à celle-ci

ses propositions pour tout ce qui concerne l'organisation technique de notre sport.

Avec la Délégation militaire, nous avons eu le plaisir de trouver facilement les termes d'une coopération sur des bases nouvelles et dont vous trouverez l'expression dans les articles relatifs aux Commissions permanentes dans le projet mis au net des nouveaux statuts.

La Commission de rédaction a eu une vie très active dont le couronnement est le magnifique Annuaire qu'elle vous présente pour commémorer le 25^e anniversaire de notre chère Association.

L'activité des commissions et les travaux importants qui leur incombent exigeront impérieusement à l'avenir qu'elles puissent se réunir suivant les circonstances une ou deux fois par an en dehors des séances qui ont lieu, à l'occasion de l'Assemblée des délégués, ou des Courses nationales. Il n'est pas possible, si l'on veut obtenir du bon travail dans de courts délais, de s'en tenir uniquement au système de circulation des dossiers et de consultation par correspondance. Mais, il faut le dire aussi, la réunion de commissions en dehors de l'Assemblée des délégués et des Courses nationales entraînera des frais et ceci est lié avec la question financière dont nous vous entretenons plus loin.

La mise au net du projet de statuts discuté à l'Assemblée des délégués de Glaris en octobre 1928, a finalement pu être menée à chef après examen approfondi au sein d'une commission d'étude comprenant des délégués de l'ancien C. C., du C. C. actuel, de la Commission technique et de la Délégation militaire. Les commissions auxquelles le projet définitif, résultant des conversations que nous avons eues à Arosa, a été soumis ont donné leur approbation à celui-ci et la publication en a été faite dans les deux numéros d'été de notre Feuille de correspondance «*Le Ski*», en vue de la discussion finale à l'Assemblée des délégués de Bâle.

Nous tenons à remercier le Dr Danegger, ancien président central du C. C. de Thoune, qui a bien voulu contribuer à la mise au point des nouveaux statuts, en aidant à trouver les formules d'adaptation du projet primitif aux idées émises lors de la première discussion à Glaris.

Le rapport de notre trésorier, qui sera arrêté seulement à la veille de l'Assemblée des délégués, vous mettra au courant de la situation financière de notre Association. Les devoirs et les charges qui incombent à celle-ci, les activités nouvelles dont nous sommes sollicités de nous occuper exigent des moyens financiers plus importants et ceci pose sans ambiguïté aucune la question de savoir si nous voulons procurer à l'A. S. C. S. des ressources nouvelles pour son développement ou continuer à agir dans les limites qui nous sont imposées par nos ressources actuelles.

Nous ne nous sommes pas sentis suffisamment informés de l'impression qui règne à ce sujet dans les milieux de nos clubs pour vous présenter déjà une proposition ferme. Nous avons signalé ce problème à tous les clubs par une circulaire, désirant provoquer leurs avis de manière à ce que l'Assemblée des délégués de Bâle puisse exprimer son point de vue et indiquer au C. C. : s'il faut en rester au statu quo actuel ou, au contraire, envisager le principe d'une augmentation des ressources de l'A. S. C. S. qui serait alors étudiée par le C. C. ou une commission spéciale. En effet, indépendamment d'une augmentation de la cotisation, d'autres suggestions pourraient être examinées, mais il serait inutile d'en entreprendre l'étude si l'Assemblée des délégués et les clubs se prononçaient d'emblée négativement.

Au premier rang des grandes manifestations de l'année, nous avons eu les Courses nationales à Arosa, les premiers jours de mars. Elles ont admirablement réussi, favorisées par un temps splendide et d'excellentes conditions d'enneigement. La preuve s'est trouvée faite que lorsque ces courses sont organisées dans une localité de haute altitude, il est avantageux de les situer un peu plus tard dans la saison, car non seulement les coureurs et équipes sont mieux entraînés mais les jours étant plus grands et le soleil!

plus brillant, tout ceci contribue à la joie des belles journées que sont nos Courses nationales.

Le C. C. fut aimablement invité à plusieurs autres manifestations et il remercie vivement les clubs qui ont pensé à l'associer à leurs fêtes et réunions.

Le C. C., désireux de mettre immédiatement en application la décision de l'Assemblée des délégués de Glaris l'autorisant à placer sous les auspices de l'A. S. C. S. un concours de saut dont une partie des recettes est versée au «fonds de training et délégations à l'étranger», a accordé son patronage au concours de saut organisé par le Skiclub de Davos dans le cadre des Jeux d'hiver, lequel lui paraissait devoir être une manifestation permettant de recueillir la plus forte recette en faveur du dit fonds. Malgré le temps très défavorable dont fut gratifié le concours de saut, un joli denier fut versé à l'A. S. C. S. par le Skiclub de Davos à qui nous devons exprimer nos remerciements. Toutefois, l'idée même des Jeux d'hiver, dans lesquels serait englobé un concours de ski, a été combattue de plusieurs côtés comme pouvant porter préjudice aux Courses nationales qui ont toujours été, et doivent rester, la manifestation principale et officielle du sport du ski dans notre pays. Il a donc été décidé, à l'occasion des différentes séances de commissions qui ont eu lieu à Arosa, de ne pas envisager de participation de l'A. S. C. S., directe ou indirecte, à de nouveaux Jeux d'hiver organisés en Suisse sans que la question ait été soumise à temps voulu à une Assemblée de délégués. En outre, pour permettre à toutes les régions de notre pays de prouver leur intérêt en faveur du «fonds de training et délégations à l'étranger» en organisant un concours de saut dans l'esprit des directives données par l'Assemblée de délégués de Glaris, les clubs qui voudraient bien s'en charger pourront s'annoncer au C. C. avant l'Assemblée de Délégués annuelle qui se prononcera à ce sujet, à moins que l'avis ne soit exprimé de laisser la décision au C. C.

A l'étranger, l'activité de l'A. S. C. S. fut limitée, en conformité des principes de la F. I. S. qui prévoient de désigner chaque hiver une seule course organisée par l'une des fédérations nationales comme lieu de rendez-vous international, à l'envoi d'une délégation aux courses de Zakopane (Pologne). Cette mission, pour laquelle nous ne disposions malheureusement que de crédits très limités, ne put comprendre que cinq coureurs conduits par le Dr Dannegger, délégué suisse au Comité de la F. I. S., lequel devait en même temps prendre part à une réunion du congrès international de ski. Le rapport du chef de notre mission a paru dans le *Ski* n° 13 du 22 février et nous le remercions pour toute la peine qu'il a prise à ce sujet.

La désignation des coureurs devant faire partie de notre délégation à Zakopane provoqua, par le fait d'un malentendu survenu le jour où le bureau de la Commission technique avait à décider du choix définitif des coureurs, d'assez vives réclamations de la part de deux clubs dont les représentants avaient été évincés. L'incident fut considéré comme liquidé à la suite des explications échangées à Arosa et ceci grâce aux bons offices de notre collègue E. Maag, ancien président central et membre de la Commission technique.

Nous devons en tout cas retenir de ces faits qu'une application toujours très stricte de nos règlements et de ceux de la F. I. S., en ce qui concerne la participation aux concours et les coureurs se rendant à l'étranger pourra seule éviter des malentendus comme ceux survenus.

Le C. C. rappellera encore au début de la saison d'hiver les prescriptions à observer de manière à ce que ni les clubs, ni les coureurs ne puissent les ignorer.

La participation de l'A. S. C. S. aux compétitions internationales est une des questions qui ont déjà préoccupé et préoccuperont certainement les différents C. C. car, s'il est indispensable que nous nous fassions représenter à l'étranger, il en résulte des frais importants.

Non seulement au point de vue sportif et pour garder le contact avec les associations étrangères, nous ne pouvons nous désintéresser des manifestations qui ont lieu dans d'autres pays mais il est nécessaire que le nom de la Suisse apparaisse aussi souvent que possible à l'étranger pour tout ce qui a trait aux sports d'hiver. Notre pays est avec raison considéré comme le territoire de prédilection pour la pratique du ski, aussi faut-il que cette notion soit maintenue à l'étranger en ne manquant pas de rappeler le nom «Suisse» lorsque l'occasion s'en présente.

Il y a donc à la fois une obligation sportive et pour ainsi dire économique à ce que, périodiquement, la Suisse soit représentée dans les compétitions internationales, quitta à décider si les ressources dont nous disposons nous permettent de le faire à certains intervalles seulement.

Pour la saison prochaine, les courses internationales auront lieu à Oslo. Le C. C. et les commissions réunies à Arosa ont été unanimes à décider le principe d'une participation des skieurs suisses en Norvège.

Le C. C. s'est immédiatement préoccupé de rechercher les moyens financiers pour assurer une telle mission. La Commission technique s'est mise aussi de suite à l'œuvre et a déjà accompli un travail important en vue de préparer le choix et l'entraînement d'été des coureurs chargés de défendre les couleurs suisses à Oslo. Il y aura également des courses de patrouilles militaires de sorte que la Délégation militaire aura à s'occuper de la préparation de l'équipe militaire suisse.

A l'Assemblée des délégués de Bâle en octobre prochain, le C. C. et la Commission technique vous mettront au courant de ce qui aura été fait entre temps, de manière que l'Assemblée des délégués puisse se prononcer définitivement sur l'envoi d'une mission suisse en Norvège. Il faudra, à ce moment, examiner de quelle manière on peut couvrir les dépenses à prévoir pour cette délégation, entre autres par l'organisation de concours dont les recettes seront affectées au «fonds d'Oslo» pour lequel des clubs, des entreprises commerciales et industrielles de notre pays, des amis du ski ont déjà bien voulu nous accorder leur appui.

Le rapport annuel de la Commission technique vous renseignera sur les cours qui ont eu lieu durant la dernière saison d'hiver.

Nous tenons à signaler particulièrement, puisque c'est la première fois qu'un tel cours était organisé par l'A. S. C. S., le cours pour chefs de courses (Tourenleiterkurs) qui a eu lieu à Grindelwald en février dernier et qui a été parfaitement bien conduit par nos amis du Skiclub de Grindelwald, auquel le C. C. avait confié la direction du cours.

Nous espérons, par ce genre d'instruction, montrer spécialement aux clubs de villes que l'A. S. C. S. cherche non seulement le développement du ski dans le domaine des concours mais aussi à aider à la pratique du ski pour le tourisme. La première expérience ayant été tout-à-fait concluante, nous comptons que chaque année des cours semblables pourront être organisés, de manière à former de bons chefs, aptes à conduire leurs collègues à la montagne en hiver, mais bien entendu sans songer, que ceux-ci puissent remplacer nos bons guides-skieurs patentés dont le concours reste indispensable pour les organisateurs prudents d'une course sur les glaciers.

Touchant aux cours organisés par l'A. S. C. S. et pour répondre à certaines questions qui nous ont été posées, nous devons rappeler que les moniteurs de ski qui ont suivi nos cours prennent l'engagement moral de faire bénéficier les membres de leurs clubs de l'enseignement qu'ils ont reçu mais ceci à titre bénévole, en amateurs dans le sens le plus complet du mot. Ils ne sauraient être assimilés à des maîtres de ski patentés par les gouvernements cantonaux. Ces derniers seuls peuvent donner des leçons payées, ce qui représente pour eux l'exercice d'une profession salariée. Nos moniteurs reçoivent une attestation mais non pas un brevet ou une patente, ce qui explique la différence entre praticiens-amateurs et maîtres de ski exerçant une profession lucrative. Un nouveau modèle d'attestation dont le texte

tient compte de cette notion, orné d'un cliché, dû à un de nos artistes suisses, a été établi pour les moniteurs qui ont suivi les derniers cours.

En fait de diplômes, il a été procédé à une réimpression des diplômes militaires remis aux participants aux concours de patrouilles organisés à l'occasion des courses nationales. Ces diplômes peuvent aussi être mis, à un prix modique, à disposition de toutes les organisations militaires, brigades, régiments, sociétés de sous-officiers qui organisent des concours militaires.

L'œuvre des «skis gratuits», grâce à un don de 100 paires de skis de notre collègue M. Christophe Iselin, a atteint cette année le plus haut chiffre de skis distribués et nous espérons vivement que grâce à la contribution de tous nous pourrions continuer, à l'avenir, à distribuer régulièrement au moins 500 paires de skis par saison.

Les tableaux suivants vous donnent les renseignements sur cette œuvre de notre Association:

Liste des versements pour le Fonds des skis gratuits.

Caisse Centrale	Fr. 1000.—
Bündner Ski-Verband	200.—
Clubs A. S. C. S.	2002.80
Membres A. S. C. S.	2212.85
C. S. F. A.	50.—
Caution	50.—
M. le Colonel Ch. Iselin	1350.—
M. Smoës, Amsterdam	500.—
	<u>Fr. 7365.65</u>

Tableau par canton des versements reçus et des skis gratuits.

Cantons	Versements	Skis distribués	Cantons	Versements	Skis distribués
Argovie	160.—	—			
Appenzell	128.—	36			
Bâle	284.—	14			
Berne	679.40	151			
Genève	214.75	—			
Glaris	43.—	7			
Grisons	555.—	143			
Lucerne	257.90	21			
Neuchâtel	148.—	3			
St-Gall	138.30	24			
Schaffhouse	40.—	—			
Soleure	20.—	211			
Schwyz	110.—	15			
Uri	115.—	41			
<i>A reporter</i>	2893.35	766			
			<i>Report</i>	2893.35	766
			Tessin	84.50	18
			Thurgovie	100.—	5
			Vaud	180.—	41
			Valais	216.—	72
			Zoug	195.—	15
			Zurich	796.80	15
			Skiclub Schwarzwald	—	2
			M. Smoës, Amsterdam	500.—	—
			M. le Col. Ch. Iselin	1350.—	—
			Caisse Centrale	1000.—	—
			C. S. F. A.	50.—	—
			<i>Total</i>	<u>7365.65</u>	<u>634</u>

C'est une des plus belles activités de l'A. S. C. S. et nous ne pouvons nous empêcher de penser qu'elle a grandement aidé à rendre le ski aussi populaire en Suisse, ce qui a valu à notre sport de prédilection l'hommage que lui a rendu M. le Colonel Commandant de Corps Wildbolz, lequel à l'occasion du Congrès National d'Education Physique, tenu à Lausanne au mois de juin, a déclaré que pour lui le ski était le sport idéal, autant par les qualités d'énergie, de volonté et d'adresse qu'il développe chez ses adeptes que par son caractère populaire, dans le sens le plus large du mot, en s'adressant aux enfants, aux jeunes gens et jeunes filles et à ceux d'âge mûr des villes et de la montagne.

Dans le domaine des cabanes, c'est la première fois qu'au cours de notre exercice 1928/29 l'A. S. C. S. a pu accorder une subvention réellement importante, pour l'érection d'un home pour skieurs: la cabane «Hochwang», construite par le Skiclub «Rhätia».

Il est à souhaiter, si la situation financière de l'A. S. C. S. va en s'améliorant, que nous puissions chaque année, à côté des menues subventions d'entretien accordées comme par le passé, allouer tour à tour une somme importante aux clubs élevant des constructions nouvelles. Ce sera une grande aide à la cause du tourisme à skis que de créer de nombreux points de départ pour de belles excursions hivernales, dans les Préalpes, et cela facilitera aussi beaucoup l'organisation des cours de ski à des conditions réelles de bon marché pour tous nos jeunes.

Nous avons enfin à vous signaler que, pour éviter, à chaque changement de Comité central, d'avoir à déménager des archives toujours plus lourdes et plus volumineuses et dont le logement constituait un réel souci pour notre administration, il a été décidé, sur l'initiative du D^r Dannerger, ancien Président central, de constituer à Thoune un dépôt des archives antérieures à 1925 et de celles se rapportant aux épreuves de ski des Jeux Olympiques de St. Moritz 1928. L'administration de ce dépôt a été confiée à M. le D^r Dannerger, lui-même qui a bien voulu accepter cette charge.

Ce dépôt pourra recevoir au fur et à mesure des périodes administratives futures, les archives que le C. C. en charge n'aura plus d'intérêt immédiat à conserver par devers lui.

Nous demanderons à l'Assemblée des délégués de Bâle de bien vouloir marquer son accord avec ce mode de faire.

Le contrat d'assurance de l'A. S. C. S. et des deux Compagnies «Winterthour» et «Zurich» arrivait à échéance à fin mars 1929 et comme il n'a pas été dénoncé il reste valable par tacite reconduction en tout cas jusqu'au 31 mars 1931. Les Compagnies nous ont toutefois fait savoir qu'elles désiraient procéder à une révision du contrat. Des pourparlers ont donc été engagés et dès que le C. C. sera en mesure de présenter des propositions fermes intéressantes, il en nantira la plus prochaine Assemblée des délégués, soit celle de Bâle en octobre 1929 ou la suivante en octobre 1930.

Les tableaux ci-après indiquent la marche de notre assurance durant la dernière saison.

Membres assurés à fin avril 1928	982
sur lesquels 372 n'ont pas renouvelé l'assurance pour 1928/29	372
	<u>610</u>
Par contre 566 nouveaux membres ont souscrit à l'assurance pour 1928/29	566
Total des membres assurés à fin avril 1929	1176

Les assurances ont été contractées comme suit:

Mois	Catégorie				Total des assurés	Total des primes
	A	B	C	D		
Octobre	7	25	7	47	86	654.—
Novembre	13	62	13	101	189	1430.50
Décembre	20	164	33	328	545	4309.—
Janvier	23	86	14	133	256	1903.50
Février	7	25	8	45	85	642.—
Mars	1	7	1	5	14	96.—
Avril	—	1	—	—	1	2.75
	<u>71</u>	<u>370</u>	<u>76</u>	<u>659</u>	<u>1176</u>	<u>9037.75</u>
Timbre fédéral à la charge de l'Association	—	—	—	—	—	117.60
Total versé à l'assurance	—	—	—	—	—	9155.35

Il serait vivement à souhaiter que cette augmentation encourageante du nombre des assurés se développe beaucoup et que nous arrivions à doubler ou tripler le nombre des adhérents à l'assurance.

Les réductions accordées par certaines entreprises de chemins de fer à nos membres ont été maintenues et nous avons eu le plaisir d'enregistrer quelques nouvelles concessions ce dont nous remercions vivement les administrations qui ont bien voulu manifester leur bienveillance à notre égard. Nous ne désespérons pas qu'un jour les C. F. F. comprendront aussi qu'il faut faire quelque chose pour les skieurs en facilitant l'accès aux Courses nationales, depuis toutes les stations suisses, comme cela se fait pour les fêtes de gymnastique et les Tirs fédéraux.

Des démarches ont été faites auprès de nos autorités fédérales pour que les subsides accordés pour le développement du sport du ski soient augmentés au moins en proportion de ce qui est fait pour d'autres sports. Nos vœux à ce sujet ont été éloquemment présentés aux Chambres fédérales par M. le Conseiller National A. Lachenal, et nous espérons que l'aide de la Confédération pour toutes nos œuvres pourra être plus grande à l'avenir.

Notre Association fête cette année son 25^e anniversaire. Elle peut regarder avec satisfaction le passé et toute la besogne accomplie.

Ceux qui ont créé l'A. S. C. S. et ceux qui ont contribué à en assurer le développement peuvent être fiers des résultats acquis, ils ont droit à la reconnaissance très sincère de tous les skieurs suisses, au nom desquels nous leur disons merci de tout cœur.

Le flambeau sacré nous a été confié pour une période et nous aurons à cœur de le transmettre toujours plus brillant et plus ardent à nos successeurs pour que les générations qui montent puissent célébrer glorieusement et joyeusement dans 25 ans les noces d'or de l'A. S. C. S. — Qu'elle vive!

Genève, 20 juillet 1929.

Le Président central
de l'Association Suisse des Clubs de Ski:

John F. Michel.

Redaktionskommission, Jahresbericht.

Anlässlich der Delegiertenversammlung in Glarus, Oktober 1928, geschah die jetzige Zusammensetzung der Redaktions-Kommission. In drei Sitzungen (Glarus, Oktober 1928, Arosa, März 1929, Zürich, Juni 1929) sowie auf dem Zirkularwege wurden die Geschäfte erledigt. Neu und von grundsätzlicher Bedeutung ist der Beschluss des *Redaktionsfonds*. Es sollen freiwillige Beiträge gesammelt werden, um damit den dringend notwendigen Ausbau unserer Publikationen zu fördern. Dass hier vieles geschehen muss, sollte bei jedem Mitglied vorurteilslose Ueberzeugung sein. An freiwilligen Beiträgen für den Redaktionsfond gingen erfreulicherweise ein:

E. Frei, Ingenieur, Davos	Fr.	5.—
Dr. P. Tschudi, Schwanden	»	20.—
Skiklub Zürich	»	50.—
Wirowi, Arosa	»	200.—
Neuer Skiklub Zürich	»	200.—
Skiklub Arosa	»	500.—
S. S. V. Zentralvorstand, Genf	»	1000.—
Schweiz. Kreditanstalt, Generaldirektion, Zürich	»	1000.—
Aluminium-Industrie-A.-G., Neuhausen	»	2000.—
		<hr/>
	Fr.	4975.—

Wir verdanken alle diese Zuwendungen herzlich! Besonders gilt dies für die beiden Beträge obgenannter grosser Gesellschaften, die es uns im letzten Augenblick noch ermöglichten, diese Jubiläumsausgabe in der unsern Lesern nun vorliegenden bedeutenden Erweiterung um drei Bogen ebenfalls in flotter Ausstattung und Reichhaltigkeit herauszugeben.